

La situation générale en juin 1944

Quatre événements caractérisent cette période. Les deux premiers, à savoir la gouvernance du Massif et la mobilisation des résistants, sont étroitement liés. Le troisième, l'organisation des maquis, découle de la décision de mobiliser. Enfin, le dernier concerne les combats de Saint-Nizier des 13 et 15 juin 1944, déclenchés par les Allemands.

La gouvernance du Vercors

Eugène Chavant (*Clément*) est le responsable civil incontesté depuis décembre 1943. Marcel Descour (*Bayard*) désigne, en mai, le chef d'escadron François Huet au poste de chef militaire en remplacement de Narcisse Geyer (*Thivollet*), son prédécesseur.

L'entente entre Chavant et Huet, deux hommes aux racines socio-culturelles différentes (Chavant est socialiste et antimilitariste, selon lui, Huet est un militaire de tradition), fut parfaite. La zone Nord se trouve aux ordres de Roland Costa de Beauregard, la zone Sud relève de N. Geyer.

Rôle d'Eugène Chavant (*Clément*)

Il assume la fonction de préfet du Vercors et, à ce titre, est chargé des problèmes d'organisation générale de la vie des habitants. Il est assisté de deux hommes faisant fonction de sous-préfets, Raymond Tézier, ancien maire de Voiron installé à la Balme-de-Rencurel au nord, Benjamin Malossane, à la Chapelle-en-Vercors, pour ce qui concerne :

- le ravitaillement quotidien de la population et du maquis,
- l'alimentation électrique,
- le fonctionnement de la poste,
- la vie économique : exportation des produits laitiers, importation des fruits, légumes, farines, tabac, etc.
- le paiement des fonctionnaires, de la solde des combattants, et des allocations familiales
- le soutien logistique du maquis,
- l'administration des réquisitions de toutes sortes,
- la mise sur pied d'un groupe de transport, avec l'aide de Victor Huillier,

- l'organisation du service de la police s'appuyant sur la Prévôté du Plateau et le tribunal militaire.

Rôle de François Huet (*Hervieux*)

Chef militaire du Plateau, il a de plus la charge des liaisons avec les maquis voisins, ceux de la Drôme et de l'Isère. Il doit notamment :

- Sur le plan stratégique, prendre en compte les données du projet Montagnards dont il n'est pas un des concepteurs. Costa de Beauregard l'informe sur le sujet ;
- Organiser la mobilisation générale ainsi que celle de la mi-juillet sur le massif à partir du fonctionnement d'un Conseil de révision traditionnel ;
- Structurer des maquis d'origines diverses. Les assimiler à une organisation et des appellations traditionnelles dans l'armée pour développer l'esprit de Corps (6^e, 12^e 14^e BCA, 11^e Cuir., compagnies du génie et d'engins, prévôté...) ;
- Organiser la réception des parachutages, répartir l'armement, harmoniser autant que possible l'équipement des groupes armés ;
- Poursuivre la construction du terrain d'atterrissage de Vassieux ;
- Pousser l'instruction militaire de base des nouvelles recrues ;
- Organiser la recherche, le recueil et l'exploitation de renseignements ;
- Avec l'appui de la Prévôté, assurer le fonctionnement du tribunal militaire. Deux juges militaires sont rattachés au 1^{er} bureau en charge de la gestion du personnel.

La mobilisation du 9 juin 1944

Le message émis par la BBC le 6 juin 1944, « *Le chamois des Alpes bondit* », donne le signal de la mobilisation générale de tous les maquis de France ; et notamment celui du Vercors. Il s'agit de perturber dans la profondeur du territoire la réaction des Allemands face au débarquement du 6 juin. F. Huet, considérant l'éloignement du Plateau des côtes normandes, n'est pas favorable à la mobilisation des résistants. Il estime que cette décision est liée à un débarquement sur la côte méditerranéenne ainsi que le prévoyait le Plan Montagnards. M. Descour (*Bayard*), arrivé au PC de F. Huet, le 8 juin, décide au contraire d'exécuter immédiatement l'ordre de Londres.

Aussi, dans la nuit du 8 au 9 juin, F. Huet déclenche-t-il la mobilisation des compagnies civiles en sommeil sur leurs lieux de résidence, dont l'effectif pourra atteindre 1 500 hommes. Ces unités encadrées montent sur le Plateau. Elles sont organisées pour un

rassemblement rapide, mais parfois élémentairement instruites en vue du combat, mal armées ou, le plus souvent, dénuées de toute arme.

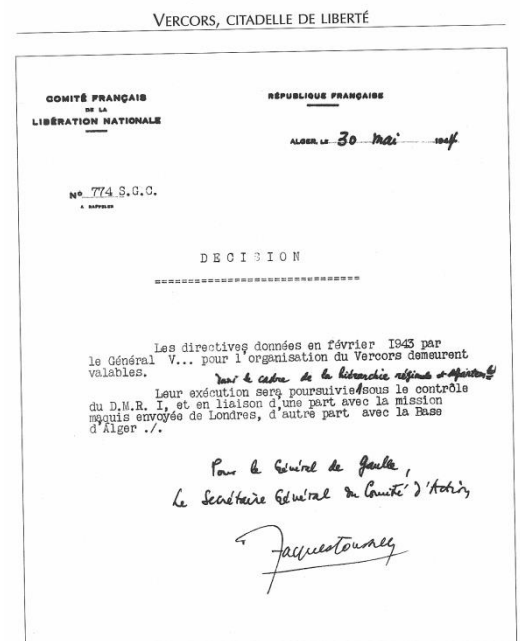
De nombreux combattants rejoignent le Massif, individuellement ou par petits groupes. Une fois la mobilisation effectuée, entre 3 500 et 4 000 hommes sont ainsi rassemblés ; 2 000 sont à armer et à instruire sur le plan militaire. Une fois tous ces hommes réunis sur le territoire, le commandement donne l'ordre d'en boucler toutes les issues en mettant en œuvre les destructions ou obstructions d'itinéraires préalablement planifiées.



Cette décision repose sur les critères suivants :

- Le contenu du message est conforme aux prévisions de la mise en action du Vercors ;
- La leçon des combats des Glières doit être tirée pour éviter d'être pris au piège d'une attaque préventive des Allemands ;
- L'ordre de J. Soustelle rapporté d'Alger par E. Chavant ne laisse aucun doute à M. Descour (*Bayard*) ;
- La proposition, voire la promesse verbale, du colonel Jean Constans (*Saint-Sauveur*), officier français détaché au SPOC à Alger, d'engager 4 000 parachutistes sur le Vercors est prise au sérieux ;

Le 10 juin, le général Koenig, responsable des FFI, donne le contrordre : « *Freiner au maximum l'activité guérilla... rompre partout le contact... éviter gros rassemblements* ». Ce coup de frein a pour raison première l'impossibilité de fournir un soutien correct en armes et en munitions, le potentiel aérien étant consacré en priorité à l'appui immédiat du débarquement en Normandie. Il est trop tard pour le Vercors. Les mobilisés ne peuvent être



Photocopie de la note signée par Jacques Soustelle, secrétaire général du Comité d'Action, au nom du général de Gaulle. Cette note, datée du 30 mai 1944, est remise à Chavant, au moment où il quitte Alger, pour regagner le Vercors, dont il est le chef civil. Elle confirme la mission du maquis dauphinois, auquel on a promis, verbalement mais explicitement, d'envoyer 4 000 parachutistes. Le « général V... », dont il est question, est le général Delestraint, qui a pour pseudonyme « Vidal ». Le D.M.R. 1 ou Délégué Militaire pour la Région 1 (qui correspond à peu près à la région Rhône-Alpes actuelle) est le colonel Marcel Descour (archives auteur).

renvoyés dans leurs foyers pour une double raison de maintien de la sécurité et du moral. Il convient alors d'organiser cette masse désorganisée pour la rendre apte au combat.

Carte du dispositif du maquis en juin 1944

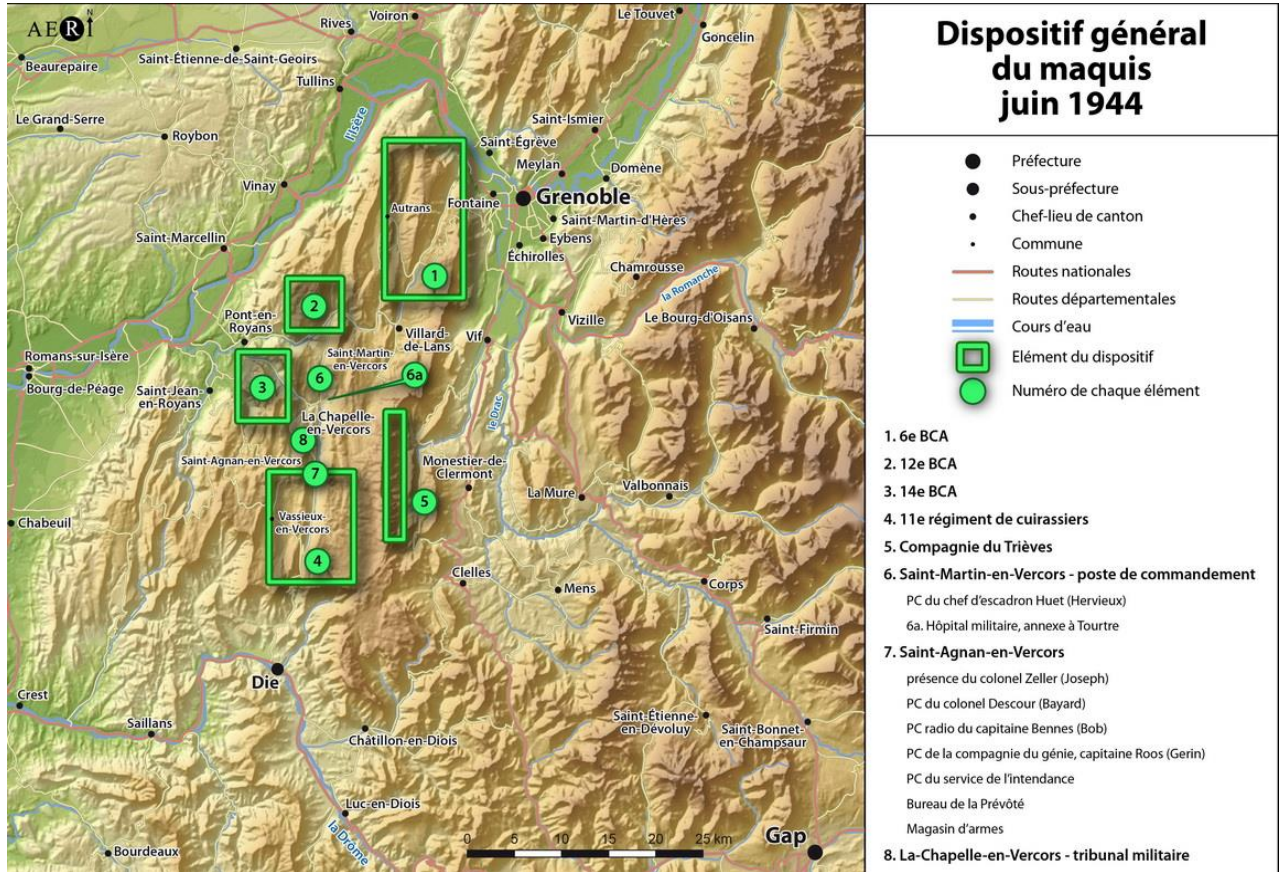


Tableau Les principales unités du Vercors en juillet 1944		
Unités	Chef de corps	Zone d'activité
6 ^e BCA	Chef de bataillon Costa de Beauregard (<i>Durieux</i>)	Corrençon, Villard-de-Lans, Méaudre, Autrans.
12 ^e BCA	Chef de bataillon Ullmann (<i>Philippe</i>)	Rencurel, la Balme-de- Rencurel, Presles...
14 ^e BCA	Capitaine Bourdeau (<i>Fayard</i>)	Lisière ouest et sud-ouest de la forêt de Lente
11 ^e Cuir	Capitaine Geyer (<i>Thivollet</i>)	Le Vercors de Vassieux Un escadron de protection du à Saint-Agnan-en-Vercors

Autres éléments d'appréciation

Le baptême de ces maquis relève de la tradition et du souci de donner une forme d'organigramme militaire aux unités qui ne comportent que deux ou trois compagnies, plus ou moins complètes en effectifs et armement.

Dans la commune de Saint-Agnan-en-Vercors, le Poste de commandement (PC) du colonel M. Descour (*Bayard*), installé à la maison forestière du Rang des Pourrets, comprend un état-major restreint, un service de liaison interdépartemental par voiture radio, un groupe de liaison et un groupe de protection qui constituera, au moment des combats, un escadron du 11^e Cuir. Le colonel Henri Zeller (*Joseph*) et ses agents de liaison se trouvent provisoirement au Rang des Pourrets. Le groupe radio du capitaine Bennes (*Bob*), officier d'opération, est à la Britière (commune de Saint-Agnan). L'équipe radio du major britannique Francis Cammaerts (*Roger*) supervise les différentes missions alliées du Sud-Est et assure la liaison entre le colonel H. Zeller et l'état-major allié. La compagnie du génie stationne au hameau de la Bessée.

Dans la nuit du 28 au 29 juin, sur le terrain *Taille-Crayon* de Vassieux sont parachutés les quatre premiers membres de la mission interalliée *Eucalyptus*, dirigée par le colonel anglais Desmond Longe, assisté du capitaine anglais John Houseman.

La compagnie du génie :

Son effectif est de 121 sapeurs.

L'embryon du service du génie est confié à l'architecte Roland Bechmann (*Lescot*). Il commence les repérages, entreprend le minage des voies d'accès - de nuit avec des groupes francs constitués de jeunes du pays, de jour avec le concours de l'entreprise Converso.

A la Goule Noire, au Rousset, dans les gorges d'Engins, à Saint-Nizier, des routes et des surplombs rocheux reçoivent des fourneaux de mines. Les appareils de mise à feu sont camouflés.



Après le 9 juin, le minage sera complété par la compagnie du génie du capitaine Fischer (*Giboin*), elle comprend en particulier le lieutenant Armand qui sera fusillé au lieu-dit

« Revolleyre » (commune du Gua). Bechmann prend ensuite le commandement de la compagnie d'engins (théoriquement anti-blindés).

14 sapeurs sont morts pour la France entre le 24 juillet et le 27 août. Soit ils ont été capturés et fusillés (8), soit ils sont morts en combattant (4). Un a été pendu, le capitaine Roos Germain a disparu.

Le Mérite « Honneur et Fidélité au Génie » sera conféré aux survivants de cette époque.

[Source : archives J. Raymond (famille du lieutenant Armand)]

La compagnie d'engins :

La compagnie d'engins comprend une quinzaine d'hommes.

Aux ordres de Roland Bechmann (*Lescot*), elle possède notamment un fusil antichar, qui ne fut pas utilisé, elle ne fut pas engagée contre les blindés allemands faute d'objectifs à bonne portée et de la nécessité de se replier.

Le service de l'intendance est dans les locaux de la mairie.

Le magasin d'armes est à l'école du hameau des Chabottes.

La prévôté est constituée par la brigade de gendarmerie de la Chapelle-en-Vercors renforcée de gendarmes de la région.

La Prévôté des maquis (Service de la gendarmerie aux armées) :

La brigade de la Chapelle-en-Vercors s'engage très tôt aux côtés des résistants. Les gendarmes profitent de leurs fonctions pour :

- Bâcler les procédures pouvant renseigner l'ennemi ;
- Protéger indirectement les camps en les alertant d'actions à venir des Allemands ou de la milice à l'occasion de leurs patrouilles ;
- Favoriser le recueil sur le Plateau des réfractaires et des jeunes gens menacés par le STO ;
- Aider à la chasse aux éléments infiltrés par l'adversaire ;
- Servir de boîtes à lettres entre les différents camps ;
- Récupérer du matériel parachuté.

Le 9 juin, la brigade passe aux maquis. Elle constitue la prévôté du Vercors Résistant. Le maréchal des logis-chef René Garcin, commandant la brigade, participe à la mise en place des réseaux de renseignement au profit des FFI.

Les gendarmes René Célérien, Jean Mouisset, Pierre Lemée, René Billard, Edouard Hervé et Ange Cesari sont d'abord affectés à cette prévôté. Par la suite, ils encadreront les

combattants lors de l'attaque allemande des 22, 23 et 24 juillet 1944. Ils échappent au ratissage du plateau et ne regagnent leur résidence que fin août.

Blessé, le gendarme Edouard Hervé est transporté à la grotte de la Luire. Capturé par les Allemands, il est fusillé le 28 juillet 1944.

Par décret du 14 juin 1946, la Médaille de la Résistance sera décernée à la brigade. La 401^e promotion d'élèves-gendarmes de Chaumont porte le nom de Brigade de la Chapelle-en-Vercors.

La brigade de Villard-de-Lans, avant la mobilisation, a la même attitude générale que celle de la Chapelle-en-Vercors. À la mobilisation, les gendarmes sont « enlevés » par les maquisards pour tromper les Allemands. Ils rejoignent ensuite la Prévôté du Massif. Certains participent à l'encadrement et à l'instruction militaire des jeunes mobilisés.

La prévôté est, *in fine*, renforcée des brigades de la Mure, Nyons, Dieulefit, Rémuzat et du Royans.

Son effectif comprend une soixantaine de gendarmes qui opèrent dans le Vercors sous l'autorité de F. Huet et E. Chavant.

Le service de santé et l'hôpital, initialement établis à Saint-Martin-en-Vercors, furent déplacés à la Grotte de la Luire.

Le service de santé

Le professeur Etienne Bernard exerça, avec le grade de commandant, les fonctions de médecin-inspecteur auprès de l'état-major de F. Huet (*Hervieux*).

Après le 8 juin, à la mobilisation, le service de santé est ainsi organisé :

- Un hôpital chirurgical est installé à Saint-Martin-en-Vercors, le médecin-chef en est le docteur Fernand Ganimède, son adjoint, le médecin-capitaine Fischer (*Ferrier*) ; l'équipe comprend un pharmacien et un aide pharmacien, huit infirmières, un gestionnaire ainsi que le personnel des services généraux.

- Un hôpital médical aménagé dans un village voisin, à Tourte, avec un médecin-lieutenant et un médecin-auxiliaire.

- Chaque bataillon ou régiment est pourvu d'une équipe de deux médecins en charge de l'organisation de sept postes de secours avancés.

Marcel Ulmann remplit la fonction de médecin divisionnaire en charge du fonctionnement et du ravitaillement en matériels de ces postes de secours.

Une équipe volante se tient à Saint-Martin-en-Vercors prête à intervenir en urgence aux points réclamant un renfort.

Au Comité de Libération du Vercors siège le docteur Allix de Grenoble ; il a la charge de toutes les questions médico-sociales et d'hygiène publique.

Le matériel chirurgical vient des hôpitaux de Grenoble, du Comité national de la Résistance ou des parachutages.

Une école d'infirmiers et de brancardiers est ouverte pour la formation technique de ces personnels.

La compagnie du Trièves, commandée par le lieutenant Champon, après les opérations de représailles menées par les Allemands dans la zone qu'elle occupait, monte dans la région du Grand-Veymont, Grande-Cabane, pour en assurer la défense.

La compagnie de travailleurs est à Vassieux où elle travaille à la mise en état du terrain d'aviation.

Le poste de commandement du chef d'escadron F. Huet (*Hervieux*), chef militaire du Vercors, est installé à Saint-Martin-en-Vercors.

Il faut ajouter à ces éléments les compagnies civiles (ou sédentaires) et les équipes volantes.

Les compagnies civiles

Le Vercors ne peut héberger et nourrir tous les volontaires. Par ailleurs, il n'est pas sain au plan de la sécurité de concentrer trop de combattants sur le Plateau. Des compagnies sont donc constituées sur le papier avec leur encadrement ; ce sont les compagnies de sédentaires ou compagnies civiles prêtes à rejoindre le maquis sur ordre de mobilisation.

Le 9 juin, les unités suivantes se mobilisent :

- **la compagnie Brisac (*Belmont*)**, composée de Grenoblois, qui rejoint Saint-Nizier (180/250 hommes) ;
- **la compagnie Fernand Crouau (*Abel*)**, composée de Romanais, est basée à la Balme-de-Rencurel (400 hommes) ;
- **la compagnie Prévost (*Goderville*)** où sont réunis les corps francs du plateau. Elle rejoint Saint-Nizier ;

- **la compagnie Ullmann (Philippe)**, formée de trentaines du Vercors (trente hommes répartis en équipes de 6) qui se déploient dans la forêt des Coulmes ;
- **la compagnie Bourdeaux (Fayard)** recrutée dans le pays de Royans qui s'installe dans la forêt de Lente ;
- De **la compagnie Piron (Daniel)**, initialement non planifiée pour le Vercors, après quelques engagements dans la Drôme, la compagnie est affectée à la défense de Presles. Elle passe d'un effectif de 60 hommes à 126 combattants.

De nombreux volontaires se présentent individuellement ici ou là dans les camps ; leur transport est assuré soit par camion soit surtout par les cars de la compagnie de transport Huillier (Villard-de-Lans) ou Allarde (Romans).

L'armement, l'équipement, l'instruction militaire de base de ces maquisards mobilisés sont le problème majeur auquel doit faire face le commandement.

Les transports sur le Plateau sont pris en charge par les sociétés des cars Huillier de Villard-de-Lans pour les Quatre Montagnes, Perriat de La Chapelle-en-Vercors pour le sud du massif, et Glenat de Romans (selon certaines sources), très tôt engagées dans la Résistance, qui, outre le transport des combattants et des blessés, assurent également celui du ravitaillement et du courrier clandestin.

Les cars Huillier : témoignage de Daniel Huillier

« Mon grand-père, Daniel Huillier, créa son entreprise en 1889 à Pont-en-Royans, il assura un service régulier voyageurs et marchandises avec ses chevaux entre Pont-en-Royans et Villard-de-Lans où il se maria et s'installa. De cette union, il eut sept enfants. Cette entreprise hippomobile compte jusqu'à trente chevaux, elle mettait à la disposition des voyageurs de commerces et de touristes ces calèches avec cocher.

En 1920, les deux fils aînés, Emile et Victor, avec l'accord de leur mère, achetèrent leur premier camion et créèrent ensuite la ligne Villard de Lans - Grenoble avec leur premier car en 1925.

En 1939, à la déclaration de la guerre, elle était composée de 12 autocars, 3 camions Berliet et 3 voitures Citroën dont une traction avant.

En 1941-1942, avec Eugène Samuel et quelques amis de Villard-de-Lans, Méaudre, Autrans et Lans ils constituèrent le premier embryon de ce qui allait devenir le Maquis du Vercors.

Dès la fin 1942, Victor Huillier mit à la disposition de la résistance l'exploitation forestière de la ferme d'Ambel dont il était propriétaire avec ses amis Glaudas, Gravier et Grillet pour accueillir les jeunes ne désirant pas partir au Service du Travail Obligatoire (STO)

Dans le même temps, l'entreprise Autocars D. Huillier fut mise à la disposition de la résistance pour fournir tous les véhicules et le personnel dont elle avait besoin.

En juin 1944, après la bataille de Saint-Nizier du 13 juin, tous les véhicules et camions qui utilisaient, à l'époque, le gazogène fonctionnant au bois et le personnel furent acheminés sur Saint-Martin-en-Vercors ainsi que l'atelier que nous avons aménagé sur un camion, en tout une quinzaine de véhicules. Ce matériel était à la disposition de l'Etat-major pour le transport des Maquisards.

Le 21 juillet 1944 nous transformions un car pour évacuer les blessés de Saint-Martin-en-Vercors sur Die. Paul Huillier était le chauffeur. Malheureusement, arrivé à Chamaloc, il reçut l'ordre de se diriger sur Saint-Agnan-en-Vercors à la grotte de la Luire. On sait ce qu'il est advenu. Les blessés, médecins, aumônier furent fusillés, les infirmières déportées.

Le 23 juillet 1944, après l'ordre de dispersion, le matériel fut abandonné, nous n'avons rien pu récupérer après la libération. Les Allemands avaient tout détruit ou emmené en quittant le Vercors.

Quatre de nos chauffeurs furent fusillés ; Primat, Clot, Cartier et Jarrand. Georges Huillier meurt en déportation, Paul Huillier fut assassiné à Grenoble dans la nuit du 20 au 21 août 1944.

L'ensemble des matériels a disparu, les bureaux détruits ainsi que nos garages de Villard de Lans et Grenoble.

L'entreprise sinistrée à 100% ne se redressa que grâce à l'opiniâtreté de Victor Huillier. Nous recommencions à travailler avec les autocars de l'entreprise Traffort.

Les quatre frères Huillier ont été décorés de la Médaille de la Résistance et Victor Huillier, élevé au grade d'Officier de la légion d'Honneur en 1958 remise par le général H. Zeller (Joseph). »



Archive famille Huillier



Les bureaux Daniel Huillier en 1932, à Villard.



Convoi de cars Huillier dans les gorges de la Bourne



Société Paul Huillier

Photographies de la société des cars Huillier
Source : archives de la Famille Huillier

La compagnie de travailleurs

A la suite de la décision du PC du Vercors d'aménager un terrain d'atterrissage sur la plaine de Vassieux – conformément à l'ordre d'Alger-, une compagnie de travailleurs est constituée sous la direction du capitaine Tournissa de la mission « Paquebot ». Cette mission, envoyée par J. Soustelle, doit préparer un terrain d'atterrissage en prévision de l'arrivée des avions des Alliés. Cette unité civile, d'environ une centaine de personnes, outre les autochtones du Plateau mobilisés à cet effet, comprend douze étudiants et sept employés du lycée polonais de Villard-de-Lans, ainsi que des détenus, collaborateurs, miliciens faits prisonniers incarcérés à la Chapelle-en-Vercors et donc amenés chaque jour sur le terrain.
